



## AVIS PUBLIC

---

### ENTRÉE EN VIGUEUR

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 7 mars 2023, a adopté le règlement suivant :

**1379-2023 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° SQ-907-2022 CONCERNANT LES ANIMAUX AFIN DE MODIFIER LES ARTICLES 2 ET 5**

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1379-2023](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 9 mars 2023.

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe